

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 18/10/2024 - 36224 - 2016 B 00092 - 812 287 761 - 2 JM BATIMENT

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 7 MONTEE COMMANDANT 13011 MARSEILLE Durée de l'exercice précédent\* 15

Numéro SIRET\* 8 1 2 2 8 7 7 6 1 0 0 0 3 3 Néant  \*

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 3 N-1 3 1 1 2 2 0 2 2

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires	1 100		1 100	1 100
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	6 263	5 768	495	872
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations	154		154	154
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
Prêts					
Autres immobilisations financières*	60 588		60 588	60 133	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>68 105</b>	<b>5 768</b>	<b>62 337</b>	<b>62 259</b>
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances	489 515		489 515	538 070
	Autres créances (3)	470 129		470 129	448 796
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)				259
Divers	11 091		11 091	12 098	
Charges constatées d'avance (3)*	7 865		7 865	7 865	
<b>TOTAL (III)</b>		<b>978 601</b>		<b>978 601</b>	<b>1 007 089</b>
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif* (VI)				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>1 046 706</b>	<b>5 768</b>	<b>1 040 938</b>	<b>1 069 348</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	60 588	(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

*Copie conforme*  
*J. K. [Signature]*

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....150...000.....)	DA	150 000	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 000	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	71 112	67 055	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	9 424	4 057	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	245 536	236 112	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	240 417	393 239	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	30 521	93 149	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 565	16 846	
	Dettes fiscales et sociales	DY	504 926	329 552	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	1 972	450		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	795 402	833 236		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 040 938	1 069 348		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	710 189	707 289		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	9 325	9 781		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			FG	1 430 645	FH		FI	1 430 645	2 119 635
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 430 645	FK		FL	1 430 645	2 119 635	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		84	
	Autres produits (1) (11)					FQ	8	63	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 430 652	2 119 782
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	118 477	195 453	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	27 000	26 091	
	Salaires et traitements*					FY	1 027 879	1 562 615	
	Charges sociales (10)					FZ	244 808	320 984	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. } - dotations aux amortissements* dont fonds de commerce HS					GA	377	711
							GB		
							GC		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD		
	Autres charges (12)					GE	79	46	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 418 622	2 105 900
	<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	12 030	13 882
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2	2	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	2	2	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	945	7 761	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	945	7 761	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(943)	(7 758)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	11 087	6 123	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid-Quadra

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 008
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	1 008
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(1 008)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 663 1 059
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	1 430 654 2 119 784
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	1 421 230 2 115 727
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	9 424 4 057
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	5 052 6 723
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	84
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	13 250
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT

Néant \*

\*(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cédit Quadra

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	1 100	KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants L9 ]	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants M1 ]	KM		KN	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[ Dont Composants M2 ]	KP		KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[ Dont Composants M3 ]	KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	660	KW	
		Matériel de transport *		KY		KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	5 603	LC	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		
	Avances et acomptes		LK		LL		
	TOTAL III			LN	6 263	LO	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		
	Autres participations		8U	154	8V		
	Autres titres immobilisés		IP		1R		
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	60 133	IU	553 290	
	TOTAL IV			LQ	60 287	LR	553 290
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	67 650	0H	553 290	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		C0		D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	1 100	LW	1 100
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	660	MN	660
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS	5 603	MT	5 603
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY		NG	6 263	NH	6 263
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7	0W	
	Autres participations		10		0X	154	0Y	154	
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières		12	552 835	2E	60 588	2F	60 588	
	TOTAL IV			13	552 835	NJ	60 742	NK	60 742
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14	552 835	0K	68 105	0L	68 105	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT Néant  \*

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
<b>TOTAL I</b>		<b>RK</b>		<b>RM</b>		<b>RN</b>		<b>RO</b>	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	660	QE		QF		QG	660
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 731	QM	1 088	QN	711	QO	5 108
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	<b>TOTAL II</b>	<b>QU</b>	<b>5 391</b>	<b>QV</b>	<b>1 088</b>	<b>QW</b>	<b>711</b>	<b>QX</b>	<b>5 768</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>		<b>QN</b>	<b>5 391</b>	<b>QP</b>	<b>1 088</b>	<b>QQ</b>	<b>711</b>	<b>QR</b>	<b>5 768</b>

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	RW	RX	RY	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	
<b>TOTAL I</b>	<b>RW</b>	<b>RX</b>	<b>RY</b>	<b>RZ</b>	<b>SB</b>	<b>SC</b>	<b>SD</b>	<b>SE</b>	<b>SF</b>	<b>SG</b>	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	
<b>TOTAL II</b>	<b>X2</b>	<b>X3</b>	<b>X4</b>	<b>X5</b>	<b>X6</b>	<b>X7</b>	<b>X8</b>	<b>X9</b>	<b>X10</b>	<b>X11</b>	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM						NO	
<b>TOTAL III</b>	<b>NL</b>			<b>NM</b>						<b>NO</b>	
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NW	NX	NY	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
		- financières	UG	UH		
		- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	60 588	UV	60 588	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	58 650		58 650						
	Autres créances clients	UX	430 865		430 865						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * ( Provision pour dépréciation antérieurement constituée * )	UO		ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéficiés	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 912		2 912					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	456 432		456 432						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	10 785		10 785						
	Charges constatées d'avance	VS	7 865		7 865						
	<b>TOTAUX</b>		VT	1 028 098	VU	1 028 098	VV				
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	240 417		155 204		85 213				
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	17 565		17 565						
Personnel et comptes rattachés		8C	54 349		54 349						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	34 395		34 395						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéficiés	8E	1 528		1 528						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	414 282		414 282						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	372		372						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	30 521		30 521						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 972		1 972						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	795 402	VZ	710 189		85 213				
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(25 951)	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	51 179	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :											
				3	1	1	2	2	0	2	3				
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>											
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés											WA	9 424		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE						XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG									
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB									
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX						XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ									
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											I7	1 663		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7						K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)									I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions									WN			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8	WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3			
										<b>TOTAL I</b>		WR	11 087		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>											
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WS			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											WH			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A						WW		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												XB			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											I6			
	Majoration d'amortissement *											WZ			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)			XA	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		QV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 205C)		K3	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI					XG			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>										<b>TOTAL II</b>		XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	11 087							XJ			
		déficit (II moins I)													
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*											ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL				
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>										XN	11 087	XO			

Désignation de l'entreprise : <u>2 JM BATIMENT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	(0)	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	(0)	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
<b>Charges à payer</b>			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>2 JM BATIMENT</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	67 055	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB	5 000					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	4 057		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	66 112						
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	71 112			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) <b>TOTAL II</b>	ZH	71 112					
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	5 282			33 753				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	28 721			74 133				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	84 474			87 567				
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	118 477			195 453				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 529			1 111				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	25 471			24 980				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	27 000			26 091			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	164 613			430 039				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	24 126			35 966				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*				OB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
DIVERS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%			%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)												
										ZR 0			
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale					JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			(A)			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)				(B)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)				(ventilation par taux)	(C)	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT

Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8% ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① \*

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① \*

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>2 JM BATIMENT</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023	
Durée en nombre de mois		1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		YP	0
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 430 645
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
<b>TOTAL 1</b>		OX	1 430 645
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	8
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	8
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats		ON	1 469
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	85 710
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	79
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	87 259
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
			1 343 393
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	1 343 393
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</b>			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 430 645
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/01/2023
		GZ	31/12/2023
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.





2 JM BATIMENT

7 MONTEE COMMANDANT  
DE ROBIEN  
13011 MARSEILLE

**ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023**

**AUDIT ETUDES & COMPTA**

*Cabinet d'Expertise Compta  
427 CHEMIN DE VOSGELADE  
06140 VENCE  
04 97 02 20 00*

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 100		
Installations générales agencements aménagements divers	660		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 603		
TOTAL	6 263		
Autres participations	154		
Prêts, autres immobilisations financières	60 133		553 290
TOTAL	60 287		553 290
TOTAL GENERAL	67 650		553 290

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 100	1 100
Installations générales agencements aménagements divers			660	660
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 603	5 603
TOTAL			6 263	6 263
Autres participations			154	154
Prêts, autres immobilisations financières		552 835	60 588	60 588
TOTAL		552 835	60 742	60 742
TOTAL GENERAL		552 835	68 105	68 105

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		660			660
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 731	1 088	711	5 108
TOTAL		5 391	1 088	711	5 768
TOTAL GENERAL		5 391	1 088	711	5 768
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 088				
TOTAL	1 088				
TOTAL GENERAL	1 088				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des provisions****Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Autres immobilisations financières	60 588	60 588	
Clients douteux ou litigieux	58 650	58 650	
Autres créances clients	430 865	430 865	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 912	2 912	
Groupe et associés	456 432	456 432	
Débiteurs divers	10 785	10 785	
Charges constatées d'avance	7 865	7 865	
<b>TOTAL</b>	<b>1 028 098</b>	<b>1 028 098</b>	

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	240 417	155 204	85 213	
Fournisseurs et comptes rattachés	17 565	17 565		
Personnel et comptes rattachés	54 349	54 349		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 395	34 395		
Impôts sur les bénéfices	1 528	1 528		
Taxe sur la valeur ajoutée	414 282	414 282		
Autres impôts taxes et assimilés	372	372		
Groupe et associés	30 521	30 521		
Autres dettes	1 972	1 972		
<b>TOTAL</b>	<b>795 402</b>	<b>710 189</b>	<b>85 213</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	51 179			

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales ordinaires	100.0000	1 500			1 500

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	42 480
Total	42 480

**Charges à payer**

NEANT

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 865
Total	7 865

# 2 JM BATIMENT

Société à Responsabilité Limitée

Capital : 150 000 €

Siège social : 7 Montée Commandant de Robien

13011 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 812 287 761

\*\*\*\*\*

## RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE

SUR LES OPERATIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE  
REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

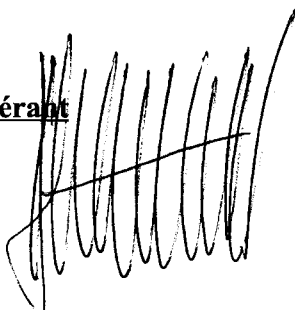
\*\*\*\*\*

En application des dispositions de l'article L 223-19 du code de commerce, le gérant précise les opérations ou conventions visées auxdits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et ses associés ou son gérant :

• Rémunération du Gérant pour un exercice de 12 mois .....	40 000,00 €
• Compte courant de Monsieur Jean-Pierre MOUNILLOT	
Solde créditeur au 31/12/2023 : .....	7 610,76 €
• Compte courant de la SAS JJMM – solde créditeur au 31/12/2023 :	22 910,59 €

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées

Le Gérant



**2 JM BATIMENT**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Capital : 150 000 Euro**  
**Siège social : 7 Montée Commandant de Robien**  
**13011 MARSEILLE**  
**RCS MARSEILLE 812 287 761**

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS DE  
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

\*\*\*\*\*

Conformément aux textes légaux et réglementaires, le gérant a établi le présent rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les comptes annuels de cet exercice.

**I – Présentation des états financiers**

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis selon les directives du Nouveau Plan Comptable et en application de la loi du 24 juillet 1966.

Je tiens à préciser que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

Il convient cependant de préciser que l'exercice précédent avait une durée de 15 mois en raison du changement de date de clôture.

**II- Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé**

L'activité de l'exercice 2023, d'une durée de 12 mois, a permis de réaliser :

- |                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| • Un chiffre d'affaires H. T. de | 1 430 645 € |
| • Autres produits divers         | 7 €         |

**Soit un total de produits d'exploitation de 1 430 652,15 Euros**

Durant cet exercice, nos charges d'exploitation se sont élevées à	1 418 622 €
Nous avons ainsi réalisé un bénéfice d'exploitation, d'un montant de	12 030 €

**Compte tenu de :**

Résultat financier = Charge nette d'un montant de .....	943 €
Résultat exceptionnel = Nul .....	0 €
Impôt sur les bénéfices	1 663 €

**Cet exercice se clôture avec un bénéfice net comptable de ..... 9 424,05 Euro**



### **III – Affectation des résultats**

Le gérant prévoit d'affecter le bénéfice de 9 424,05 € au poste de report à nouveau qui présente un solde créditeur de 80 536,12 € après affectation

La réserve légale d'un montant de 15 000 € est intégralement dotée.

### **IV – Activité en matière de recherche & développement**

Compte tenu de la nature de notre activité, aucun budget n'a été consacré à la recherche et au développement

### **V – Evolution et perspectives d'avenir**

Au cours de cet exercice 2023 nous avons réalisé un chiffre d'affaires HT de 1 430 645 €.

Ce chiffre d'affaires constitué uniquement de prestations courantes est en augmentation par rapport à l'exercice précédent qui avait une durée de 15 mois (1 658 773 € HT pour 15 mois)

Le bénéfice net comptable d'un montant de 9 424 € est en forte augmentation ( 4 057 € pour l'exercice de 15 mois clôturé au 31/12/2022).

Nous poursuivons nos efforts tant en matière commerciale qu'au niveau de l'encadrement des charges.

### **VI – Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

NEANT

### **VII – Rappel des dividendes antérieurement distribués**

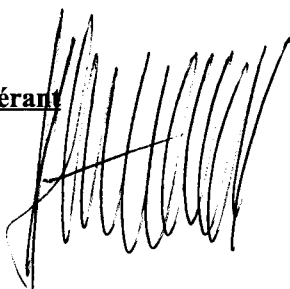
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, je précise qu'aucune distribution n'a eu lieu, ni au cours de cet exercice ni au cours de l'exercice précédent.

### **Conclusion**

Conformément aux dispositions légales, le présent rapport sera annexé au procès-verbal de résolutions relatif à l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de leur gestion à vos gérants pour l'exercice écoulé.

**Le Gérant**



**2 JM BATIMENT**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Capital : 150 000 Euro**  
**Siège social : 7, Montée du Commandant de Robien**  
**13011 MARSEILLE**  
**RCS MARSEILLE 812 287 761**

\*\*\*\*\*

**PROCES – VERBAL DE LA DELIBERATION**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 30 JUIN 2024**

\*\*\*\*\*

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE TRENTE JUIN  
A 18 Heures,

Les associés se sont présentés au siège social pour l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes sur convocation de la gérance.

Sont ainsi présents :

- |  |             |
|--|-------------|
| • La SAS JJMM, propriétaire de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts, ci | 1 485 parts |
| Société représentée par son PDG, Monsieur Jean-Pierre MOUNILLOT,         |             |
| • Monsieur Jean –Pierre MOUNILLOT, propriétaire de dix parts, ci         | 15 parts    |

Soit la totalité des parts composant le capital social,	
MILLE CINQ CENT parts, ci.....	<u>1 500 parts</u>

Monsieur Jean –Pierre MOUNILLOT préside la séance, en sa qualité de gérant.

Monsieur le Président dépose sur le bureau documents ci-après énumérés :

- Le bilan au 31 décembre 2023
- Le rapport de gestion de l'exercice
- Le rapport spécial.
- Les documents annexes.
- Le texte des résolutions proposées.

Monsieur le Président déclare que ces mêmes pièces ont été établies par lui-même, ce dont l'assemblée générale lui donne acte.

Puis Monsieur le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Quitus au gérant
- Affectation des résultats
- Conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce
- Questions diverses

*SAM*

### **1° Résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023, les approuve tels qu'ils lui sont présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

**Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.**

### **2° Résolution**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 9 424,05 € au poste de report à nouveau qui présente un solde créditeur de 80 536,12 € après affectation

La réserve légale d'un montant de 15 000 € est intégralement dotée.

**Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.**

### **3° Résolution**

L'assemblée générale, sur la base du rapport spécial de la gérance concernant les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce, décide d'approuver lesdites conventions.

**Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.**

### **4° Résolution**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original de l'assemblée générale afin d'effectuer toutes les diligences et formalités nécessaires.

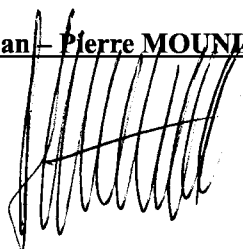
Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi n° 65-566 du 12 juillet 1965, l'assemblée générale mentionne qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours de cet exercice.

**Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.**

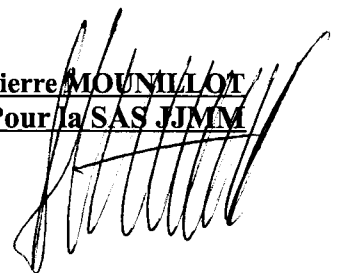
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 Heures.

Jean - Pierre MOUNILLOT



Jean - Pierre MOUNILLOT  
Pour la SAS JJMM





## **S.A.S. AUDIT ETUDES & COMPTA**

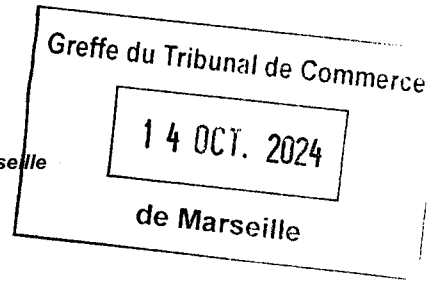
Société d'expertise comptable – Inscrite au tableau de l'Ordre – Région de Marseille

SAS au capital de 1 000 € - 909 967 259 RCS GRASSE

Siège : 427 Chemin de Vosgelade - « Le Mas Raoum » - 06140 – VENCE

tél : 00 334 97 02 20 00

@dresse : [audit.etude.compta@orange.fr](mailto:audit.etude.compta@orange.fr)



**Greffe du Tribunal de Commerce  
2, rue Emile POLLAK  
13291 MARSEILLE CEDEX 6**

Vence, le 26 septembre 2024

Concerne : SARL 2JM BATIMENT  
RCS MARSEILLE 812 287 761

Nos réf: MD2409002

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les documents suivants, concernant notre client ci-dessus référencé :

### **Exercice 2023:**

- Bilan au 31/12/2023 : liasse fiscale et annexe comptable
- PV d'assemblée générale ordinaire
- Rapport de gestion
- Rapport spécial

Vous trouverez également un chèque de 45,73 € en règlement des frais.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir enregistrer ce dépôt des comptes annuels.

Dans cette attente,

Recevez, Madame, Monsieur, le Greffier, l'assurance de nos respectueuses salutations.

P/O

**Claude PAOLANTONACCI DENIS**  
**Expert-comptable DPLE**